

LA MINERVE

Vendredi matin, 16 Juillet 1875.

Echange des Tanneries.

Comme nous l'avons fait remarquer souvent, la passion politique s'est emparée si violemment de la question des Tanneries, qu'elle a faussé complétement l'opinion.

Si à cette amitié politique, on joint la déception et le dépit chez les Directeurs de l'Hôpital anglais; l'ambition politique chez certains conservateurs qui voulaient supplanter les anciens ministres, la scrupuleuse honnêteté du parti conservateur qui préférait condamner des ministres innocents plutôt que de se exposer à approuver une transaction que l'on disait blâmable, on aura sans doute un très juste jugement sur le calme et l'impartialité.

Dans ces circonstances, le sentiment qui s'est produit sur l'affaire des Tanneries a été un sentiment de terreur chez les uns et d'emportement chez les autres.

Aussi trouve-t-on dans les témoignages adressés à l'ancien gouvernement des exagérations qui sautent aux yeux. Il s'y est dit des choses évidemment fausses, inspirées par la fièvre du moment.

Le gouvernement des Tanneries avait évalué à \$250,000, puis s'était entêté jusqu'à évaluer à \$500,000.

Si l'on avait eu plus de sang-froid, l'on aurait jugé la conduite du gouvernement par les renseignements qu'il avait eu sa possession, les seuls qu'il pouvait avoir.

Les directeurs même de l'Hôpital anglais avaient, dans une entrevue avec le gouvernement, évalué le terrain des Tanneries à \$50,000, et cela d'une manière si formelle qu'ils avaient offert de donner \$25,000 aux catholiques pour leur moitié dans cette propriété.

Sir A. T. Galt, qui est une autorité, avait offert \$50,000. M. Mulhally qui occupe aussi une position dans la finance, avait offert \$60,000.

Certain avait dit le reste coûté quelques années auparavant à peu près \$4,000.

Lorsqu'il avait été question de choisir un terrain pour l'exposition, les membres du conseil d'Agriculture l'avaient trouvé trop mal situé, ce qui était loin d'ajouter à sa valeur dans l'esprit du gouvernement.

Lorsqu'on avait voulu y transférer l'école de Réforme, les inspecteurs des prisons avaient fait un rapport adverse à cette localité.

Le gouvernement avait de plus que la population des Tanneries se serait soulevée s'il avait consenti à laisser ériger un hôpital de pestiférés à deux arpents de l'église de St. Henri, sur un coteau qui domine toute la ville.

Enfin l'évaluation municipale était là pour confirmer dans l'opinion qu'il avait de la valeur de ce terrain.

Les arpents du gouvernement auraient été évalués à \$416,700. Or voici ce dit l'un des évaluateurs même sur la véritable valeur des propriétés :

Alphonse Charlebois, gentilhomme, du village de St. Henri des Tanneries ayant été énuméré assesseur le 21e jour de Janvier 1874, dépose et dit :

J'ai été un des évaluateurs en 1874; les grands terrains, on les a évalués à moins de moitié de leur valeur, les petits terrains à la moitié.

Sur quelle résolution et par quelle entente avez-vous évalué au quart seulement de leur valeur les grandes propriétés dans votre municipalité ?

Il est évident qu'entre nous autres, c'était une base.

Qu'est-ce que vous direz par entre nous autres ?

Il est évident que les évaluateurs nous avons pris cette base-là pour la base de nos évaluations.

Qu'est-ce que vous dites par entre nous autres ?

Il est évident que les évaluateurs nous avons pris cette base-là pour la base de nos évaluations.

Qu'est-ce que vous dites par entre nous autres ?

Il est évident que les évaluateurs nous avons pris cette base-là pour la base de nos évaluations.

Qu'est-ce que vous dites par entre nous autres ?

Il est évident que les évaluateurs nous avons pris cette base-là pour la base de nos évaluations.

Qu'est-ce que vous dites par entre nous autres ?

Il est évident que les évaluateurs nous avons pris cette base-là pour la base de nos évaluations.

Qu'est-ce que vous dites par entre nous autres ?

Il est évident que les évaluateurs nous avons pris cette base-là pour la base de nos évaluations.

M. Cauchon en vertu duquel les pour-suites ont été prises, et la disposition de M. Cauchon comme témoin dans sa propre cause.

Canada. Témoignage de M. Cauchon devant la Cour, le 9 juillet.

Devant moi, soussigné, juge des Sessions, j'ai comparu M. Cauchon, le 9 juillet 1875, à 10 heures P. M., à la fin de nos discours, j'ai été frappé à la tête par un coup de pierre.

Je connais l'histoire de M. Cauchon, le Dr. Samson, M. LePage, Architecte et M. Villeneuve pour les identifier.

Des témoins ont été nommés pour un nommé Gagnon, El' Paulin, Monsieur Paulin, Monsieur Paulin, Monsieur Paulin.

Après avoir reçu la pierre j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

Avant cela j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

Après cela j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

Après cela j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

Après cela j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

Après cela j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

Après cela j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

Après cela j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

Après cela j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

Après cela j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

Après cela j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

Après cela j'ai entendu dire que M. Cauchon avait été blessé.

male, sans importance et qui n'engage à rien, menace de prévaloir. En présence de ces documents que nous venons de lire, nous sommes convaincus que nous serions un fait qui n'est pas connu.

Mais, au moins, y avait-il une cause probable et le fait juré était-il vrai en lui-même ?

Non ! dans les deux cas. L'enquête démontre que pas un des témoins n'a pu être fait impudiquement à la barre. Nous avons le droit de supposer que la preuve de la demande a été épuisée, et d'ajouter : M. Cauchon a donc juré au hasard, sans informations suffisantes ou même aucune espèce ; il a juré avec un cœur libre, et pour voir si l'on prendrait un poisson ; il n'a juré au caprice de son imagination.

Si, au moins, un témoin avait établi de quelque manière, cause probable. Mais, non, pas un des témoins a pu être fait impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

Qu'on lise l'enquête, et l'on se convaincra que les jurés ont été faits impudiquement à la barre.

M. Lafleur, Consul français, a accepté la position de Président du Comité de Secours pour venir en aide aux victimes de l'épidémie de Choléra.

M. Wilson a été fait voler une montre d'or précieuse, au Parc Decker, gare aux Pâques.

On rapporte plusieurs descriptions de matelots des navires actuellement dans le port.

Pierre Quin, demeurant au No. 716 rue St. Patrick, rapporte que son fils, âgé de 5 ans, est disparu depuis mercredi à 5 heures de l'après-midi.

Abraham Bellevue, charpentier, employé à la construction de la Baïsse No. 273, rue St. Catherine, a été blessé par un coup de pioche.

Un jeune enfant du nom de Roy, âgé de 5 ans, a été trouvé à la Côte St. Paul, dans la nuit de mercredi.

M. C. G. Galt, M. P. de St. Stanislas, est en cette ville. Il loge à l'Hotel de la Paix.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

M. Lafleur, Consul français, a accepté la position de Président du Comité de Secours pour venir en aide aux victimes de l'épidémie de Choléra.

M. Wilson a été fait voler une montre d'or précieuse, au Parc Decker, gare aux Pâques.

On rapporte plusieurs descriptions de matelots des navires actuellement dans le port.

Pierre Quin, demeurant au No. 716 rue St. Patrick, rapporte que son fils, âgé de 5 ans, est disparu depuis mercredi à 5 heures de l'après-midi.

Abraham Bellevue, charpentier, employé à la construction de la Baïsse No. 273, rue St. Catherine, a été blessé par un coup de pioche.

Un jeune enfant du nom de Roy, âgé de 5 ans, a été trouvé à la Côte St. Paul, dans la nuit de mercredi.

M. C. G. Galt, M. P. de St. Stanislas, est en cette ville. Il loge à l'Hotel de la Paix.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

Le montant prévu hier à la Douane s'élevait à \$7,545.13.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE. Les 1200 et 1600e appropriations de la rue d'Artois, 41-48 et 57e et 58e appropriations de la rue d'Artois, 59-66 et 73e et 74e appropriations de la rue d'Artois, 75-82 et 89-96 et 103-110 et 117-124 et 131-138 et 145-152 et 159-166 et 173-180 et 187-194 et 201-208 et 215-222 et 229-236 et 243-250 et 257-264 et 271-278 et 285-292 et 300-307 et 314-321 et 328-335 et 342-349 et 356-363 et 370-377 et 384-391 et 398-405 et 412-419 et 426-433 et 440-447 et 454-461 et 468-475 et 482-489 et 496-503 et 510-517 et 524-531 et 538-545 et 552-559 et 566-573 et 580-587 et 594-601 et 608-615 et 622-629 et 636-643 et 650-657 et 664-671 et 678-685 et 692-699 et 706-713 et 720-727 et 734-741 et 748-755 et 762-769 et 776-783 et 790-797 et 804-811 et 818-825 et 832-839 et 846-853 et 860-867 et 874-881 et 888-895 et 902-909 et 916-923 et 930-937 et 944-951 et 958-965 et 972-979 et 986-993 et 1000-1007 et 1014-1021 et 1028-1035 et 1042-1049 et 1056-1063 et 1070-1077 et 1084-1091 et 1098-1105 et 1112-1119 et 1126-1133 et 1140-1147 et 1154-1161 et 1168-1175 et 1182-1189 et 1196-1203 et 1210-1217 et 1224-1231 et 1238-1245 et 1252-1259 et 1266-1273 et 1280-1287 et 1294-1301 et 1308-1315 et 1322-1329 et 1336-1343 et 1350-1357 et 1364-1371 et 1378-1385 et 1392-1399 et 1406-1413 et 1420-1427 et 1434-1441 et 1448-1455 et 1462-1469 et 1476-1483 et 1490-1497 et 1504-1511 et 1518-1525 et 1532-1539 et 1546-1553 et 1560-1567 et 1574-1581 et 1588-1595 et 1602-1609 et 1616-1623 et 1630-1637 et 1644-1651 et 1658-1665 et 1672-1679 et 1686-1693 et 1700-1707 et 1714-1721 et 1728-1735 et 1742-1749 et 1756-1763 et 1770-1777 et 1784-1791 et 1802-1809 et 1816-1823 et 1830-1837 et 1844-1851 et 1858-1865 et 1872-1879 et 1886-1893 et 1900-1907 et 1914-1921 et 1928-1935 et 1942-1949 et 1956-1963 et 1970-1977 et 1978-1985 et 1992-1999 et 2000-2007 et 2014-2021 et 2028-2035 et 2042-2049 et 2056-2063 et 2070-2077 et 2078-2085 et 2092-2099 et 2106-2113 et 2120-2127 et 2134-2141 et 2148-2155 et 2162-2169 et 2176-2183 et 2190-2197 et 2204-2211 et 2218-2225 et 2232-2239 et 2246-2253 et 2260-2267 et 2274-2281 et 2288-2295 et 2302-2309 et 2316-2323 et 2330-2337 et 2344-2351 et 2358-2365 et 2372-2379 et 2386-2393 et 2400-2407 et 2414-2421 et 2428-2435 et 2442-2449 et 2456-2463 et 2470-2477 et 2478-2485 et 2492-2499 et 2506-2513 et 2520-2527 et 2534-2541 et 2552-2559 et 2566-2573 et 2580-2587 et 2594-2601 et 2608-2615 et 2622-2629 et 2636-2643 et 2650-2657 et 2664-2671 et 2678-2685 et 2692-2699 et 2706-2713 et 2720-2727 et 2734-2741 et 2748-2755 et 2762-2769 et 2776-2783 et 2790-2797 et 2804-2811 et 2818-2825 et 2832-2839 et 2846-2853 et 2860-2867 et 2874-2881 et 2892-2899 et 2906-2913 et 2920-2927 et 2928-2935 et 2942-2949 et 2956-2963 et 2970-2977 et 2978-2985 et 2992-2999 et 3000-3007 et 3014-3021 et 3028-3035 et 3042-3049 et 3056-3063 et 3070-3077 et 3078-3085 et 3092-3099 et 3106-3113 et 3120-3127 et 3134-3141 et 3148-3155 et 3162-3169 et 3176-3183 et 3190-3197 et 3204-3211 et 3218-3225 et 3232-3239 et 3246-3253 et 3260-3267 et 3274-3281 et 3288-3295 et 3302-3309 et 3316-3323 et 3330-3337 et 3344-3351 et 3358-3365 et 3372-3379 et 3386-3393 et 3400-3407 et 3414-3421 et 3428-3435 et 3442-3449 et 3456-3463 et 3470-3477 et 3478-3485 et 3492-3499 et 3506-3513 et 3520-3527 et 3528-3535 et 3542-3549 et 3556-3563 et 3570-3577 et 3578-3585 et 3592-3599 et 3606-3613 et 3620-3627 et 3634-3641 et 3648-3655 et 3662-3669 et 3676-3683 et 3690-3697 et 3704-3711 et 3718-3725 et 3732-3739 et 3746-3753 et 3760-3767 et 3774-3781 et 3788-3795 et 3802-3809 et 3816-3823 et 3830-3837 et 3844-3851 et 3858-3865 et 3872-3879 et 3886-3893 et 3900-3907 et 3914-3921 et 3928-3935 et 3942-3949 et 3956-3963 et 3970-3977 et 3978-3985 et 3992-3999 et 4000-4007 et 4014-4021 et 4028-4035 et 4042-4049 et 4056-4063 et 4070-4077 et 4078-4085 et 4092-4099 et 4106-4113 et 4120-4127 et 4134-4141 et 4148-4155 et 4162-4169 et 4176-4183 et 4190-4197 et 4204-4211 et 4218-4225 et 4232-4239 et 4246-4253 et 4260-4267 et 4274-4281 et 4288-4295 et 4302-4309 et 4316-4323 et 4330-4337 et 4344-4351 et 4358-4365 et 4372-4379 et 4386-4393 et 4400-4407 et 4414-4421 et 4428-4435 et 4442-4449 et 4456-4463 et 4470-4477 et 4478-4485 et 4492-4499 et 4506-4513 et 4520-4527 et 4528-4535 et 4542-4549 et 4556-4563 et 4570-4577 et 4578-4585 et 4592-4599 et 4606-4613 et 4620-4627 et 4634-4641 et 4648-4655 et 4662-4669 et 4676-4683 et 4690-4697 et 4704-4711 et 4718-4725 et 4732-4739 et 4746-4753 et 4760-4767 et 4774-4781 et 4788-4795 et 4802-4809 et 4816-4823 et 4830-4837 et 4844-4851 et 4858-4865 et 4872-4879 et 4886-4893 et 4900-4907 et 4914-4921 et 4928-4935 et 4942-4949 et 4956-4963 et 4970-4977 et 4978-4985 et 4992-4999 et 5000-5007 et 5014-5021 et 5028-5035 et 5042-5049 et 5056-5063 et 5070-5077 et 5078-5085 et 5092-5099 et 5106-5113 et 5120-5127 et 5134-5141 et 5148-5155 et 5162-5169 et 5176-5183 et 5190-5197 et 5204-5211 et 5218-5225 et 5232-5239 et 5246-5253 et 5260-5267 et 5274-5281 et 5288-5295 et 5302-5309 et 5316-5323 et 5330-5337 et 5344-5351 et 5358-5365 et 5372-5379 et 5386-5393 et 5400-5407 et 5414-5421 et 5428-5435 et 5442-5449 et 5456-5463 et 5470-5477 et 5478-5485 et 5492-5499 et 5506-5513 et 5520-5527 et 5528-5535 et 5542-5549 et 5556-5563 et 5570-5577 et 5578-5585 et 5592-5599 et 5606-5613 et 5620-5627 et 5634-5641 et 5648-5655 et 5662-5669 et 5676-5683 et 5690-5697 et 5704-5711 et 5718-5725 et 5732-5739 et 5746-5753 et 5760-5767 et 5774-5781 et 5788-5795 et 5802-5809 et 5816-5823 et 5830-5837 et 5844-5851 et 5858-5865 et 5872-5879 et 5886-5893 et 5900-5907 et 5914-5921 et 5928-5935 et 5942-5949 et 5956-5963 et 5970-5977 et 5978-5985 et 5992-5999 et 6000-6007 et 6014-6021 et 6028-6035 et 6042-6049 et 6056-6063 et 6070-6077 et 6078-6085 et 6092-6099 et 6106-6113 et 6120-6127 et 6134-6141 et 6148-6155 et 6162-6169 et 6176-6183 et 6190-6197 et 6204-6211 et 6218-6225 et 6232-6239 et 6246-6253 et 6260-6267 et 6274-6281 et 6288-6295 et 6302-6309 et 6316-6323 et 6330-6337 et 6344-6351 et 6358-6365 et 6372-6379 et 6386-6393 et 6400-6407 et 6414-6421 et 6428-6435 et 6442-6449 et 6456-6463 et 6470-6477 et 6478-6485 et 6492-6499 et 6506-6513 et 6520-6527 et 6528-6535 et 6542-6549 et 6556-6563 et 6570-6577 et 6578-6585 et 6592-6599 et 6606-6613 et 6620-6627 et 6634-6641 et 6648-6655 et 6662-6669 et 6676-6683 et 6690-6697 et 6704-6711 et 6718-6725 et 6732-6739 et 6746-6753 et 6760-6767 et 6774-6781 et 6788-6795 et 6802-6809 et 6816-6823 et 6830-6837 et 6844-6851 et 6858-6865 et 6872-6879 et 6886-6893 et 6900-6907 et 6914-6921 et 6928-6935 et 6942-6949 et 6956-6963 et 6970-6977 et 6978-6985 et 6992-6999 et 7000-7007 et 7014-7021 et 7028-7035 et 7042-7049 et 7056-7063 et 7070-7077 et 7078-7085 et 7092-7099 et 7106-7113 et 7120-7127 et 7134-7141 et 7148-7155 et 7162-7169 et 7176-7183 et 7190-7197 et 7204-7211 et 7218-7225 et 7232-7239 et 7246-7253 et 7260-7267 et 7274-7281 et 7288-7295 et 7302-7309 et 7316-7323 et 7330-7337 et 7344-7351 et 7358-7365 et 7372-7379 et 7386-7393 et 7400-7407 et 7414-7421 et 7428-7435 et 7442-7449 et 7456-7463 et 7470-7477 et 7478-7485 et 7492-7499 et 7506-7513 et 7520-7527 et 7528-7535 et 7542-7549 et 7556-7563 et 7570-7577 et 7578-7585 et 7592-7599 et 7606-7613 et 7620-7627 et 7634-7641 et 7648-7655 et 7

